



Mairie de Audeux



Bulletin d'informations Municipales n°32 28 janvier 2025

22 novembre 2024



Voëux du conseil samedi 25 janvier



Repas Spaghetti 1^{er} décembre



Soirée « La médiathèque fait son
cinéma » 1^{er} février



SECRETARIAT DE MAIRIE : 03 81 60 20 77 Mail : commune.audeux@orange.fr
Ouverture au public : mardi et vendredi - de 14h00 à 18h00



IntraMuros

Téléchargez IntraMuros, l'application
de votre commune :

<https://welcome.intramuros.org>

Site de la commune : www.audeux.eu

Vous pouvez en cas de nécessité contacter directement:
Mme Agnès Bourgeois (maire) au 06 87 71 56 51
Mme Estelle Grundisch (adjointe)
M. Thibaud Binétry (adjoint)

Réunion du conseil municipal

21 janvier 2025

Point travaux



Grande Rue :

La première tranche des travaux est en cours et devrait se dérouler jusqu'au mois de juin environ.

Le conseil rappelle aux riverains de la Grande Rue que les travaux de rénovation s'arrêtent aux limites strictes de leur propriété. Ceux d'entre eux qui souhaitent profiter des travaux de rénovation pour étendre la zone goudronnée sur une partie de leur propriété sont invités à se rapprocher du chef de chantier, présent tous les jours.

En ce qui concerne la circulation, il a été signalé de nombreux conducteurs roulant très vite au bord du chantier. Le chef de chantier a personnellement été frôlé à plusieurs reprises. La commune demandera à la gendarmerie de veiller à ce que les règles de sécurité soient bien respectées.

Par ailleurs, la possibilité d'installer des panneaux signalant les travaux Rue de Mazerolles et au lieu dit Les Baraques sera étudiée. Le Département ne nous autorise pas à aller au-delà en mettant en place une déviation ou un itinéraire conseillé.



L'ensemble du village devrait suite aux travaux être en **priorité à droite**. De grands panneaux le signalant seront installés à l'entrée et à la sortie du village. Les problématiques liées à la notion de voies privées (comme par exemple la sortie des Communaux) seront traitées au cas par cas.

Gestion du cimetière

La restructuration du cimetière est en cours. Toutes les informations pertinentes concernant cette restructuration sont affichées sur un panneau devant l'église.

Circulation et stationnement au centre du village

A certaines occasions, le nombre important de voitures stationnant au centre du village ne permet plus au bus de passer rue de la mairie.

Après avoir envisagé le placement de balises plastiques pour empêcher le stationnement aux endroits gênants, le conseil préfère, dans un premier temps, privilégier le stationnement le long des portions où la route est assez large.

5 places de stationnement seront créées route de Mazerolles et **1 place** rue de la Fontaine.

Les employés communaux seront chargés d'effectuer le marquage au sol.

Inondations à l'Orée du Bois

Agnès Bourgeois revient sur les problématiques liées au fossé situé à l'Orée du Bois. Il n'a pas pour vocation de récupérer l'eau mais de délimiter les propriétés. L'objectif à sa création était de mettre fin à l'appropriation par certains riverains d'une partie de la forêt. Il n'a pas provoqué d'inondation lorsqu'il a été creusé. Il se rebouche désormais naturellement et revient donc à son état naturel.

Selon la législation en vigueur dans ce cas, la gestion de l'écoulement des eaux doit être assurée par les riverains via un drainage efficace sur leur propriété. La commune ne procédera donc à aucun curage du fossé.

La commune veillera à ce que la rebouche naturelle du fossé ne provoque pas l'apparition de cuvette. Si c'était le cas, le fossé serait comblé et non curé. Le conseil municipal attire l'attention des riverains sur le fait que même si le fossé est recomblé (naturellement ou pas), la délimitation de la forêt devra continuer à être respectée.

Toute appropriation d'une partie de forêt (tonte, débroussaillage, taille, dépôt de matières végétales et autres utilisations de la forêt) est strictement interdite.

Avenir de l'école

Une réunion a eu lieu à l'initiative du maire de Pouilley-les-Vignes pour connaître le point de vue de l'inspection sur l'avenir des écoles du secteur. Les locaux de l'école La Lanterne arrivent en effet à saturation et ils souhaitent s'organiser au cas où une extension de leur école devait être prévue. Étaient présents le sénateur, l'adjointe du Dasen, l'inspectrice, les maires des villages alentours ainsi que des représentants de notre école.

Les travaux en cours et la concentration à venir de notre école sur deux sites ont été présentés.

Le maire de Noironte a également présenté le projet en cours sur sa commune. Les communes d'Audeux, Chauenne et Noironte ont affirmé une nouvelle fois leur volonté unanime de conserver leur école qui accueille actuellement une centaine d'enfants. L'inspectrice ainsi que le sénateur ont exprimé leur soutien aux projets en cours sur les trois communes.

L'adjointe du Dasen doit apporter une réponse définitive fin mars.

Le Sivom se réunira le 30 janvier pour organiser la rentrée 2025 en vue d'une fermeture de classe et donc du site d'Audeux. Il en évoquera les aspects logistique (déménagement) et budgétaire. Les maires, l'équipe pédagogique et le Sivom se sont déjà rencontrés à l'occasion du premier conseil d'école. Il a été demandé aux communes de Chauenne et Noironte de travailler à définir la contribution qu'ils demanderont pour la scolarisation des enfants d'Audeux. Ce sujet devrait être abordé le 30 janvier.

Le Sivom, en lien avec les communes, porte une attention particulière aux personnels communaux concernés par le fonctionnement de l'école, afin d'assurer l'absence d'impact du projet sur leur activité.

Projet de micro-crèche

Lors d'une réunion du Relais Petit Enfant, un bilan de la situation du canton a été présenté :

Les naissances sont en baisse sur le Canton comme sur le reste du territoire, et l'offre d'accueil en structure collective a bien évolué (ouverture de micro crèches à Pelousey, aux Auxons).

La commune a été mise en garde quant à l'ouverture d'un nouvel établissement. Cependant, la situation géographique de la commune d'Audeux (axe très passant les matins et soirs) ainsi que les résultats de l'enquête effectuée auprès des parents confirment la volonté de la commune de soutenir ce projet qui n'entre pas en conflit avec les structure déjà existantes et offre un service différent et adapté à notre population.

Les devis concernant le projet sont toujours en cours d'établissement. Les questions de loyer seront revues lorsque l'ensemble des devis concernant la séparation des tableaux électriques seront disponibles.

Affouage 2025

Les parcelles retenues pour l'affouage 2025 sont les 7A et 16R. Le montant au stère est fixé à 8€. Le délai d'exploitation est fixé au 15 avril 2025. Le délai d'enlèvement l'est au 30 septembre.

Régularisation des charges locatives

Le secrétaire de mairie a procédé aux régularisations concernant les charges liées aux chaudières à gaz.

Questions diverses :

- Le club de Football a informé le conseil que des travaux sont nécessaires pour la remise aux normes de l'enceinte du terrain (main courante et filets). Le club fera établir un devis et fait appel aux 3 communes d'Audeux, Pelousey et Pouilley-les-Vignes pour financer les travaux.
- La commune a participé au financement de 30 cartes jeunes pour 2025.
- Des habitants de la commune ont réclamé l'installation de poubelles au centre du village. Une expérimentation pourrait être faite sur la place du village, en s'assurant que l'ouverture de la poubelle ne permette pas d'y déposer de trop gros déchets. La charge de vidage des poubelles par les employés communaux doit être évaluée.
- La gendarmerie souhaite l'installation de caméras à

l'entrée et à la sortie du village, ainsi que vers le stade de Football. Ceci permettrait de relever les allées et venues en cas de cambriolage. D'après la réflexion menée en conseil, cinq caméras au moins seraient cependant nécessaires pour surveiller toutes les entrées et sorties possibles de la commune.

- Christine Pernodat assistera au tirage au sort du jury d'assise.
- L'achat d'un vidéo projecteur est envisagé pour la Maison pour tous. Celui disponible dans la salle multimédia de l'école pourrait également être utilisé. Dans tous les cas, l'installation d'un écran est nécessaire.
- Le repas des Seniors aura lieu le 22 mars à midi.
- La gendarmerie propose l'organisation de conférences dans les communes, concernant en particulier la sécurité routière et les cyber-attaques.

Bien vivre ensemble à Audeux

- En raison de la présence croissante de frelons asiatiques sur la commune, les habitants sont invités à poser des pièges à l'arrivée du printemps prochain. (La rue des Vignes est particulièrement à risques sur ce sujet).

Vous pouvez acheter des pièges ou en fabriquer (de nombreux tutoriels sont postés sur internet),

Exemple de recette pour capturer les frelons asiatiques:

Un mélange liquide de type 1/3 sirop de fruit rouge, 1/3 vin blanc et 1/3 bière brune

Très important : les appâts sont à changer une fois par semaine. L'odeur dégagée par l'appât s'épuise avec le temps, et un piège non odorant n'est plus attractif.

Comment positionner le piège ?

Au soleil pour que l'appât chauffe et émette des odeurs qui attirent les frelons asiatiques.

A proximité des fleurs. Déplacez vos pièges selon la floraison

A proximité de l'eau, ou encore à proximité de votre **rucher**, et/ou des **anciens nids**

- Le conseil municipal rappelle aux riverains que **les places de parking situées sur la voie publique ne sont pas privées.**
- Un grand nombre de déjections canines ayant été retrouvées au cimetière, le conseil rappelle une fois de plus que **les propriétaires de chiens sont responsables du ramassage des déjections de leur animal.**
- **Plusieurs chiens errants sont également régulièrement signalés**

- Afin de permettre aux camions à pizzas et sandwiches de s'installer **les mardis et mercredis, à partir de 17h**, il est demandé de ne pas stationner de véhicule sur les places de stationnement **devant la mairie** à ces créneaux,

Merci pour eux !



A vos agendas !



15 mars	Carnaval de l'école (organisé par le comité des fêtes et l'APE)	Audeux
22 mars	Repas des anciens	Maison pour tous
29 mars	Loto de l'APE Les 3 Villages	Pouilley les V,
19 avril	Chasse aux oeufs	
18 mai	Vide-Grenier (organisé par l'APE)	Audeux
20 juin	Fête de l'école	

Horaires Bibliothèque:

Mardi 15h45 à 18h15
 Mercredi 10h00 à 12h00
 Vendredi 15h45 à 18h15

Hors vacances et jours fériés

édition jeunesse accessible

NOUVEAU
 Un espace EJA
 à la Bibliothèque Municipale d'Audeux

Un espace avec des livres extraordinaires
 Pour répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant
 Venez découvrir, essayer ces ouvrages jeunesse accessible

MÉDIATHÈQUE Départementale du Doubs
 Un programme signes de sens
 Mairie de Audeux

À AFFICHER SUR VOTRE FRIGO

Les trois villages
 Association des parents d'élèves Audeux Noironne Chauenne

EVENEMENTS 24-25

13 DÉCEMBRE
 Fête de Noël à Audeux

29 MARS
 Loto à Pouilley-les-Vignes

PRINTEMPS
 Tournoi de pétanque à Chauenne (date à venir)

18 MAI
 Vide grenier à Audeux

20 JUIN
 Fête de l'école

TOUTE L'ANNÉE
 Ventes de produits locaux

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK : APE LES 3 VILLAGES AUDEUX NOIRONTE CHAUCENNE

Chaque mercredi 17h30 devant la mairie

Chaque mardi 17h30 devant la mairie

AUTOUR D'UNE PIZZA

PIZZA CUITE AU FEU DE BOIS

Since 2024

07 44 93 10 10

07 49 33 92 78
 l'Américain-food-truck.fr

l'Américain
 Original Taste